

**COLLECTE DÉPARTEMENTALE DES DASRI
(DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX)
Engagement de l'éleveur producteur**

Je soussigné(e),

Nom ou raison sociale.....	Tél.....
Prénom.....	Portable.....
N° de cheptel :15.....	Fax.....
Adresse.....	e-mail.....
CP.....	Commune.....

Je demande à participer à la collecte départementale des déchets d'activités de soins et prends les engagements suivants :

1 – Je commande un premier lot de fûts qui me sera remis après signature de mon engagement et contre paiement par chèque à l'ordre chèque à l'ordre de PROSERVE DASRI, et je le retourne au GDS.

- Je choisis un lot comprenant un fût de 1,8 litres et un fût de 30 litres et je verse 36,24 € TTC
- Je choisis un lot comprenant un fût de 1,8 litres et un fût de 50 litres et je verse 43,33 € TTC

2 – Je m'engage à respecter le rythme des collectes choisi

3 – J'entrepose mes fûts dans un lieu pratique, sûr, protégé des intempéries, hors de portée des enfants et du bétail, à l'abri de la chaleur

4 – Je ne dépose dans les fûts que les déchets prévus selon la plaquette d'information

5 – Je rapporte mes fûts fermés, propres et identifiés, au camion de PROSERVE DASRI qui stationnera aux lieux, dates et heures indiqués par le GDS

6 – Je conserve dans mon classeur sanitaire :

- le bon de prise en charge de mes déchets remis au camion
- le bordereau annuel envoyé par le prestataire (PROSERVE DASRI)

Fait à,

le,

Signature de l'éleveur

Original à retourner au GDS accompagné d'un chèque de **36,24 € TTC** ou **43,33 € TTC**

selon la contenance des fûts, et libellé à l'ordre de **PROSERVE DASRI**

- 23 boulevard de Canteloube – BP 20629 – 15006 AURILLAC CEDEX - Tél. 04 71 63 33 00 - www.gds15.fr

Double à conserver par l'éleveur